

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2024-2025)
SPECIFICITES CANTONALES
ÉTHIQUE ET CULTURES RELIGIEUSES
Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG		GENÈVE	JURA
Semaines/an →	39	38		38½	39
Période de : →	45 minutes	50 minutes		45 minutes	45 minutes
9 ^e	Sections G/M/P ¹	Exigences de base (EB) / Générale (G) / Prégymnasiale (PG)		-	Cours communs
	-	1		-	2
10 ^e	Sections G/M/P	Exigences de base (EB) / Générale (G) / Prégymnasiale (PG)		-	Option obligatoire ³ : groupes 1, 2, 3, 4
	-	1		-	2
11 ^e	Sections G/M/P	EB/G/PG	PG avec Latin ⁴	-	Options obligatoires : groupes 1, 2, 3, 4
	-	1	1	-	2

Années ↓	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	39	36½	38 ⁵	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes
9 ^e	Cours communs	Instruction religieuse catholique ou évangélique	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	6	1	1	7
10 ^e	Cours communs	Instruction religieuse catholique ou évangélique	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	7	1	1	7
11 ^e	-	Histoire des religions	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	-	1	1	7

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2024).

¹ BE : Générale (G) / Moderne (M) / Section préparant aux écoles de maturité (P).

² JU : Compris dans l'enseignement des *Sciences humaines*.

³ JU : Options et cours spécifiques obligatoires, cf. onglet « compléments cantonaux ».

⁴ FR : deux périodes de *Grec* ou une période d'*Éthique et Cultures religieuses* et une d'*Arts visuels*, cf. onglet « compléments cantonaux ».

⁵ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

⁶ NE : *Cultures religieuses et humanistes* intégrées à l'enseignement de l'*Histoire*.

⁷ VD : *Éthique et Cultures religieuses* est enseignée à raison de 8 périodes par année.